

WORKSHOP 2025



LE COMPTE-RENDU

HABITAT DU FUTUR ENJEUX ET INNOVATIONS



RECHERCHE ET AVENIR



WORKSHOP

30 JANVIER 2025

8H30 -14H00

HABITAT DU FUTUR ENJEUX ET INNOVATIONS CLÉS



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

iae nice
Institut d'Administration
Économique et de
Management

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

✉ contact@rechercheetavenir.eu

🌐 www.rechercheetavenir.eu



Le workshop a été présidé par Stéphanie GODIER (SG), Directrice Générale de l'Association Européenne pour l'Education et la Recherche en Science, Recherche et Avenir. Ce ne sont pas moins de 9 experts, issus d'horizons différents, qui se sont exprimés au cours des 3 ateliers de réflexion et d'échanges programmés, l'occasion pour eux d'aborder les thèmes : Tendances sociétales et changement structurel de l'habitat – Evolution technologique et innovation de rupture – Le numérique et l'IA au service de l'habitat, nous invitant à réfléchir collectivement à ce que pourrait être l'habitat de demain car les technologies transforment nos manières de vivre.



L'ouverture de la manifestation a été assurée par François CLERGEOT, Directeur de développement de la Technopole de Sophia Antipolis : « C'est toujours un honneur et un plaisir d'accueillir les workshops de REA, de grande qualité. Nous soutenons REA par ses actions de rapprochement entre le monde académique et celui de l'entreprise et la compréhension des enjeux de chacun. [...] Il y a des millions investis chaque année pour créer, modifier, optimiser les programmes de logement. »

Compte-Rendu des Ateliers

ATELIER 1

Tendance sociétale et changement structurel de l'habitat

Modérateur REA

Laetitia PINEAU (CIBL-IS)

Rapporteur

Katia CANANZI-MATHIAS (JENZI PROMOTION)

Intervenants



**ALAIN SAFA**
Maître de conférences associé
Directeur d'études - IAE NICE-UniCA



**PATRICK MOULARD**
Président de la Fédération du Bâtiment et
des Travaux Publics des Alpes Maritimes



**EMANUELLE PISSEY**
Architecte urbaniste
Gérante d'ATELIER BELLEVUE



Le choix du thème: A l'heure actuelle, il est essentiel de parler de défis structurels, des contraintes environnementales ainsi que de la forte tension immobilière sur le littoral méditerranéen. Nous allons voir en quoi l'habitat participatif peut répondre aux enjeux évoqués dans ce workshop.

Alain SAFA : Quelles sont les parties prenantes concernées quand on parle d'habitat ? Le secteur de l'habitat reflète un peu celui de la société. Il y a de nombreux acteurs qui travaillent dans le domaine de l'immobilier, en lien avec les promoteurs, notamment les banques, les assurances car il nous faut prendre en compte les risques naturels, les réglementations, ... Un des enjeux est de **limiter les gaz à effet de serre**, notamment le gaz carbonique dont 25% de la production sont dus au secteur de la promotion... Il nous faut également penser à notre capacité à fournir de l'eau aux habitants de futures réalisations. Il existe un cycle de l'eau qu'il nous faut pouvoir anticiper dans le futur. Dans les pays du Golfe, les habitants ont les moyens de désaliniser l'eau de mer pour obtenir de l'eau douce MAIS cela va à l'encontre de notre engagement à diminuer la quantité de CO₂.

Patrick MOULARD : En France, nous sommes les champions de la normalisation et de la réglementation. **Sur notre territoire**, chaque construction doit être para-sismique, impliquant des surcoûts importants. **Le prix du foncier est à un niveau très élevé.** Dans les Alpes-Maritimes, nous avons fait une analyse sur 1700 entreprises et avons comparé le bilan avec la France entière et notamment le Nord. L'activité économique est fortement impactée par toute une chaîne complexe comme la saturation de l'autoroute due notamment au flux important de camions et à la distance avec les chaînes d'approvisionnement, impliquant un coût élevé final. Il faut que nos élus permettent aux promoteurs de construire sur les bassins de vie. Il faudrait intégrer le social dans l'actif. Il y a effectivement un problème du raccordement en eau dans les futurs Permis de Construire MAIS sur 800 millions de m³ consommés sur notre territoire, il y a 20% de fuites !! Il faut donc réparer avant de prendre des décisions contraignantes pour la construction ! Nous sommes très performants mais nous devons faire comprendre aux assureurs que les nouveaux procédés écologiques coûtent aussi plus chers !

Laetitia Pineau : on risque d'aboutir à des aberrations écologiques sans réglementation contraignante.

Laetitia Pineau : en quoi l'habitat participatif peut-il représenter une solution?

Emmanuelle PISSEY : l'habitat participatif est une sorte de 3^e voie de production de logement qui consiste en un collectif d'habitants créant leur habitat partagé. Les futurs habitants participent à la création de leur futur habitat, et en assurent la gestion ultérieure. **Il est d'urgence citoyenne.** Ces derniers définissent ensemble les communs qu'ils souhaitent partager. Plutôt que d'avoir des pièces en plus, les habitants vont mettre en commun des pièces comme la buanderie, la salle à manger. Le vivre ensemble est le leitmotiv de cet habitat participatif. Il existerait actuellement 10 000 logements créés en Habitat participatif. Il existe aussi des projets mixtes en location ou en pleine propriété.

Il y a un sujet très intéressant sur l'habitat sénior en **mixité intergénérationnelle**, avec des étudiants ou des familles. Les personnes âgées peuvent y trouver un environnement plus sécurisant et vivant.

Au cœur des projets d'habitat intergénérationnel on trouve des valeurs de solidarité entre générations, entre voisins, une volonté de lutte contre l'isolement des étudiants et des personnes âgées et la volonté de proposer une meilleure qualité de vie aux habitants.

Les projets peuvent aussi intégrer des mixités fonctionnels avec des espaces de coworking par exemple.

Patrick MOULARD : dans notre région, il y a une spéculation sur l'immobilier de luxe et le locatif touristique. L'habitat participatif est une démarche positive pour le futur.

Emmanuelle PISSEY : le gros atout est la résilience du collectif. L'espace commun peut aussi être mis à la disposition d'associations. Cela peut permettre de reconquérir la ruralité, mais avec les contraintes de l'éloignement du bassin d'actifs et la problématique du transport.

Alain SAFA : la croissance naturelle est négative, c'est le flux migratoire qui la fait augmenter. Chez nous, la construction est limitée à 6% du territoire que nous occupons. Il faudrait réfléchir à l'utilisation intelligente de l'espace, notamment avec les résidences secondaires non utilisées. Il faut aussi tenir compte du vieillissement de la population et des besoins qui en découlent. Les projets intergénérationnels sont donc les bienvenus.

Patrick MOULARD : **230 000 logements ont été construits en 2024 alors qu'il en faudrait 500 000 !** L'habitat participatif peut être une piste importante et répondre à une autre problématique qui est celle du logement des actifs des entreprises, non loin de leur lieu de travail.

Alain SAFA : les étudiants ont un faible pouvoir d'achat. Comment les loger? Il existe des résidences privées pour les étudiants, à proximité des campus universitaires. Il s'y crée une forme de cohabitation intelligente. Les entreprises pourraient utiliser ces logements-là pour loger leurs salariés.

Laetitia Pineau: **une réflexion commune pour envisager l'habitat dans sa globalité et sa diversité dans le futur. C'est l'espoir du "nous" plutôt que du "je"!**

Question du public:

Rudy : je suis surpris que votre thème rentre en résonance avec le mien. J'envisage la création d'un écovillage. Les gens veulent vivre autrement et ne veulent plus subir la solitude.

Compte-Rendu des Ateliers

ATELIER 2

Evolution technologique et innovation de rupture

Modérateur REA

Anne-Laure ROLLET (Sorbonne Université – CNRS)

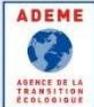
Rapporteur

Katia CANANZI-MATHIAS (JENZI PROMOTION)

Intervenants



**RODOLPHE MORLOT**
Coordinateur EnR et Bâtiment
Service Réseaux et Energies Renouvelables

**ADEME**
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

**VALTINÉE**
S.A.S

PIERRE MARIO
Directeur Général SAS Valtinée



**MARC MINGUCCI**
Adjoint de Direction chez FILIATER

**FILIATER**
ECO-CONSTRUCTION PAR RAISON
"de la terre naissent nos projets"



Le choix du thème: l'innovation de rupture est un terme vide de sens, presque une provocation et nous allons voir que le bon sens est la base de l'innovation durable.

Anne-Laure Rollet : quel est l'impact écologique de la construction et de la destruction ?

Pierre MARIO : En 2023, dans sa 96^e année d'existence, la SAS Valtinée a investi dans des équipements durables qui lui permettront très prochainement de fabriquer des bétons « bas carbone » et de pouvoir réutiliser des matériaux recyclés. Aujourd'hui, on doit réfléchir à ce que l'on va faire des matériaux de demain. **Dans le béton, tout est bon. On peut recycler 100% des produits !**

Marc MINGUCCI : Pour un acteur du BTP souhaitant décarboner la construction, l'entreprise Filiater propose un processus industriel de production de matériaux en terre et géo-sourcés directement sur des chantiers ou sur des lieux de stockage, permettant d'adopter une démarche bas-carbone optimale dans un modèle d'économie circulaire pour réduire drastiquement les différents impacts sur l'Environnement. Mon entreprise recycle ainsi les terres d'excavation et les déblais en construction. Il y a donc bien une gestion du matériau pour laquelle il faut que l'ensemble des parties prenantes soit accompagné.

Rodolphe MORLOT : Dans la construction, sont pris en compte l'analyse du site, la vie des ressources du sol, des forêts. Il est indispensable de préserver l'écosystème. Pour le bâtiment, l'impact est lié à la recyclabilité des matériaux. Comment les récupérer et les recycler ? Il y a un process à mettre en place avec les industriels.

Anne-Laure Rollet : il existe une difficulté à réemployer les matériaux.

Rodolphe MORLOT : Nous travaillons à la mise en place de la structuration d'une filière Photovoltaïque "intégrée au bâti". Nous regardons toutes les chaînes de fabrication pour accompagner les industriels à mieux penser la fabrication des composés et à changer de process. Notamment, en essayant de ramener l'industrialisation en France, pour un impact carbone moindre, alors que quasiment toute la production est actuellement en Asie.

Pierre MARIO : la première action en faveur de l'environnement est de consommer local. En montagne, on privilégie tout ce qu'on peut récupérer. L'analyse de sols est très importante car elle va orienter le choix à faire, ultérieurement. **En matière de terrassement, on a affaire à du déblai et non à du déchet.** Cela fait 50 ans que nous réutilisons du matériau.

Marc MINGUCCI : nous proposons de construire en utilisant les matériaux in situ comme le faisaient nos anciens. Notre valeur ajoutée est de réinclure ces valeurs dans les contraintes modernes du BTP.

La réglementation RE2020 qui vise notamment à construire des logements adaptés aux conditions climatiques futures, nous pousse à adopter une démarche de décarbonation. Il faut dépasser la notion de coût et voir à plus long terme.

Anne-Laure Rollet : ne faut-il pas faire une analyse des matériaux et de leur contrainte, lors de leur réemploi ?

Pierre MARIO : les matériaux recyclés ne sont pas gratuits. Il faut les traiter et cela coûte cher mais l'impact est positif car nous avons des matériaux à notre disposition sur place ! Il faut donc l'inclure dans le projet. En revanche, il y a des analyses chimiques à faire sur ces matériaux, il est donc nécessaire de prévoir des plateformes sur place, éphémères, pour retraiter ces produits recyclés.

Marc MINGUCCI : avant il n'y avait que la thermique qui comptait. Avec la RE2020, le matériau déblai a une place non négligeable dans les projets.

Rodolphe MORLOT : dans le cas du recyclage des panneaux photovoltaïques, il faut désolidariser le verre des plaques en silicium et ce n'est pas simple. En France, le marché s'est créé en 2006. Fin 2030, il va y avoir beaucoup de panneaux à recycler. Actuellement, les process consistent à broyer et à brûler. Il faut impérativement parvenir à recycler les composants et les réintroduire dans les chaînes de fabrication.

Anne-Laure Rollet : dans tous ces cas cités, il est nécessaire d'obtenir à nouveau un grade suffisant ou la réutilisation du matériau dans la même fonction.

Pierre MARIO : depuis un an, nous payons une taxe pour pouvoir recycler. Cela ne fonctionne pas. On est censés se faire enlever les matériaux à recycler gratuitement. Mais on nous demande 150 €/Tonne pour du bois qui sera recyclé à Milan !

Rodolphe MORLOT : une taxe sur le recyclage du photovoltaïque existe depuis plusieurs années. Il est de 2€/m². A l'ADEME, nous sommes aussi soumis à un problème de réparabilité car, comment réparer ou remplacer un module quelques années plus tard, alors que souvent les pièces n'existent plus ?

Marc MINGUCCI : Des chercheurs australiens ont développé des algorithmes en plusieurs étapes pour détecter à distance et diagnostiquer avec précision les panneaux solaires peu performants dans les systèmes photovoltaïques résidentiels et commerciaux. Cela permet d'anticiper la fin de vie de ces panneaux.

Pierre MARIO : il apparaît important aujourd'hui de pouvoir réemployer un matériau de façon efficiente.

Anne-Laure Rollet : chacune de vos structures fait de l'innovation. Que proposez-vous comme nouveau matériau, en matière de béton et comment vos clients réagissent-ils ?

Pierre MARIO : le béton est constitué de 80% de calcaire, 20% d'argile, d'agrégats (sable et gravier), d'eau et de quelques adjuvants. Quand on cuit le calcaire à 1450° C, ça participe au renvoi du CO₂ dans l'atmosphère. Mais aujourd'hui, ce gaz peut être piégé dans le béton frais. Le béton bas carbone est un béton dans lequel on n'utilise que 70 % de calcaire, ce qui fait déjà une économie de 30% de CO₂. Dans 80% des cas, cela fonctionne aussi bien dans les constructions. Cependant, là où il fait froid, au décoffrage, il peut y avoir moins de résistance et il faut un temps supplémentaire d'attente. **En 2030, nous nous sommes engagés à économiser 50 % de CO₂.** Mais, comme toujours, il y a un surcoût. Dans nos centrales, depuis début 2000, toutes nos eaux de lavage sont recyclées, dans le but d'économiser, à terme, 80% de l'eau utilisée.

Marc MINGUCCI : pour tout acteur du BTP souhaitant décarboner la construction, nous proposons un processus industriel de production de matériaux en terre crue et géo-sourcés directement sur des chantiers ou sur des lieux de stockage, avec nos usines mobiles de production, permettant d'adopter une démarche bas-carbone optimale dans un modèle d'économie circulaire pour réduire drastiquement les différents impacts sur l'Environnement. Nous traitons ainsi la terre crue (mélange ou matériau fini composés de terre non cuite, et non adjuvantée de liants hydrauliques tels que le ciment ou la chaux) que nous compressons pour réaliser l'ensemble du bâtiment. Nous allons d'ailleurs procéder prochainement à la livraison d'une maison de retraite dans le département des Bouches du Rhône.

Rodolphe MORLOT : dans le domaine du photovoltaïque, nous sommes en pleine accélération pour atteindre les 100 Gigawatt en 2035. Il nous faut maintenant imposer l'acceptation de ces techniques nouvelles à l'assureur.

Anne-Laure Rollet : l'enthousiasme lié au photovoltaïque dans les années 2000 a fini par s'essouffler avant que l'industrie ne peaufine sa recherche.

Rodolphe MORLOT : l'état débloque près de 9 milliards d'aides pour permettre aux français de passer à l'autoconsommation et atteindre les objectifs fixés à 2050. C'est une nouvelle chaîne de valeur pour amener les personnes à la maîtrise de leur propre consommation. De plus, la vente ou la cession du surplus pourrait se faire sur l'environnement proche (dans un périmètre de 2 km autour de l'endroit de production de l'énergie) et les petits particuliers pourraient fournir de l'énergie à d'autres particuliers. Un autre volet qui se développe est celui des grandes installations avec des procédés plus légers à poser sur les surfaces métalliques.

Pierre MARIO : les freins actuels sont liés au coût. Seuls les gros projets sont aidés de manière générale, alors que le territoire est composé de nombreuses PME. Il y a cependant une aide de l'ADEME dans la conception des formules. Il faut absolument aider les projets les plus modestes.

Question du public : comment voyez-vous le marché de la construction durable évoluer ?

Marc MINGUCCI : il va y avoir une harmonisation avec la filière de la terre crue.

Rodolphe MORLOT : on dépassera les 50% de béton bas carbone dans 5 ans.

Laurent Londeix : la filière bois est mal exploitée dans le département 06 et dans le 83 aussi.

Marc MINGUCCI : nous n'avons pas le type de bois qu'il faut dans le bâtiment. Le problème est le nombre insuffisant de scieries dans notre région.

Rodolphe MORLOT : la ressource en bois est compliquée à gérer.

Pierre MARIO : ce n'est pas le produit le plus adapté aujourd'hui. L'avenir est un mix de chaque matériau.

Pierre Morin : Sur l'impact de la taxe, vous avez parlé de gros œuvre mais sur les produits de second œuvre, cette initiative existe-t-elle ? Comment changer la philosophie qui existe depuis des décennies ?

Pierre MARIO : le second œuvre travaille sur ce sujet. Toutes les filières sont impliquées. Les architectes doivent faire le bilan pour entrer dans le RE2020.

Marc MINGUCCI : Ce changement de paradigme a été identifié comme un verrou technologique. Il faut considérer une valorisation extra financière. Il y a un impact positif sociétal lié au fait que les matériaux de construction soient sur place.

Un étudiant : comment peut-on contribuer à vos projets ?

Pierre MARIO : chaque génération apporte sa pierre à l'édifice. Nous avons le devoir de les aider car nous sommes un peu à l'origine de problèmes liés à notre planète. Il faut être sobre et tout faire pour décarboner : les jeunes générations vont devoir réinventer des matériaux et trouver des solutions à ce problème.

Rodolphe MORLOT : nous travaillons à des programmes de formation pour les jeunes qui vont aller sur le terrain dans le futur.

Anne-Laure Rollet : Dans l'innovation, le bon sens est de mise, ce qui est le

Compte-Rendu des Ateliers

ATELIER 3

Le numérique et l'IA au service de l'habitat

Modérateur REA

Laurent LONDEIX (REA)

Rapporteur

Katia CANANZI-MATHIAS (Jenzi Promotion)

Intervenants



 **ARNAUD MISTRE**
Chef de projets Recherche & Expertise
Expert Numérisation de l'Existant



 **LAURENCE VANIN**
Cheffe du Bureau des Chaires et du Mécénat

 **PIERRE FOURLINNIE**
Président fondateur d'Oghji

Le choix du thème: les ordinateurs ont progressé, les objets sont devenus communicants. Quelle sera leur place dans l'avenir?

Arnaud MISTRE : Nous pouvons faire deux constats : du fait de la vitesse à laquelle avance le numérique aujourd'hui, notamment l'IA. Les chercheurs rencontrent des difficultés pour suivre le rythme, notamment dans les domaines de l'automobile ou de l'aviation où il faut passer par une phase prototype. Il y a plusieurs grands scénarios qui se détachent : un scénario pénurie, un scénario rééquilibrage et un scénario où le bâtiment est vu comme un service. Il est possible de faire évoluer la filière sur ces thèmes-là. Dans ces scénarios, le numérique est triomphant avec une innovation qui accélère et une industrie qui suit l'avancée des produits numériques. Le scénario du numérique responsable, est principalement celui qui est favorisé aujourd'hui.

Laurent Londeix : le CSTB travaille-t-il sur les phases de construction et d'habitation de l'habitat ?

Arnaud MISTRE : nous tâchons d'informatiser les données fournies car il existe des protocoles différents ayant du mal à interagir. Il faut que le bâtiment puisse dialoguer avec ces différents systèmes.

Laurent Londeix : quelle est votre vision futuriste de l'habitat ?

Laurence VANIN : j'ai une vision différente. Il y a un embarras avec l'IA qui se développe et rend paresseux les esprits. Le bâtiment s'inscrit dans la complexité des systèmes. Trop chiffrer, quantifier nos vies, c'est passer à côté de l'essentiel.

La connexion avec les objets est une intrusion dans nos vies. Beaucoup de personnes se plaignent de l'installation de caméras en ville. D'autre part, on ne va pas assez loin dans l'ingénierie du bâtiment. Par exemple, on devrait pouvoir maintenir les anciens à domicile. Les pompiers devraient avoir accès à du mobilier techno-urbain pour la sécurité du futur. Cela nécessite des data centers qui fournissent beaucoup de chaleur, mais celle-ci pourrait être réutilisée pour chauffer des logements. Dans un cas de terrorisme, il faudrait pouvoir être prévenu. Il faut également essayer de réconcilier les territoires urbains et campagnards.

Laurent Londeix : il y a une dichotomie entre la ruralité et les métropoles. Est-ce que le numérique dans l'habitat n'est pas un moyen de moderniser la ruralité ?

Laurence VANIN : on peut réconcilier les contraires avec un bon usage de l'IA. Il faut repenser nos usages et nos besoins. Nous avons charge d'âme vis-à-vis de nos enfants et petits-enfants.

Pierre FOURLINNIE : nous travaillons sur une nouvelle génération de tableau électrique, intelligent, connecté, qui permettra de mieux maîtriser et optimiser sa consommation électrique. A travers notre programme Smart Home, OGHJI apporte bien sûr la sécurité électrique, mais également des économies d'énergie à ses usagers. Ses fonctionnalités permettent de mesurer la consommation en temps réel au niveau de chaque circuit, alerter en cas d'anomalie, programmer

des routines jour/nuit, présence/absence, périodes tarifaires, et délester automatiquement les circuits de basse priorité en cas de forte consommation.

Avec une application sur le smartphone, il est possible de constater une surconsommation comme une sous-consommation. Pour les personnes fragiles, il sera également possible de détecter des changements anormaux.

Laurent Londeix : c'est un projet ambitieux dans l'univers des grands acteurs de l'électrique. Quels sont vos clients aujourd'hui ?

Pierre FOURLINNIE : il faut, en amont, convaincre les installateurs d'utiliser cette nouvelle technologie de tableau électrique

Laurent Londeix : quels sont les freins à un déploiement massif ?

Arnaud MISTRE : il est difficile de répondre de façon catégorique. Il y a une confusion entre l'habitat connecté et les objets qu'on a l'habitude d'y trouver. Ces objets sont du mobilier et ne font pas partie de l'habitat, contrairement au tableau électrique connecté, à une chaudière ou encore à un Ventilation Mécanique Contrôlée. On peut intégrer ces nouveautés dans des logements neufs plus facilement que dans de l'ancien où les objets intégrés au bâtiment ne sont changés que tous les 30 ans !

Laurent Londeix : pourrait-on imaginer une boîte noire ?

Arnaud MISTRE : pourquoi pas ? des solutions basées sur le cloud. Il existe déjà un carnet de santé du bâtiment permettant d'assurer une traçabilité pour le gros œuvre.

Laurent Londeix : aujourd'hui, qui est le mieux placé pour tirer parti de cet habitat intelligent ?

Arnaud MISTRE : si on imagine un habitat connecté, il faut envisager cela en amont. Les industriels sont les premiers concernés !

Laurence VANIN : l'usage est très limité. Nous ne sommes pas dans la démarche d'adopter l'objet car nous en changeons très souvent. Il existe un décalage entre l'utilisateur et l'ingénieur qui est dans le concret de l'objet. Nous passons à côté du sujet du bâtiment intelligent. **On pourrait adapter l'habitat à l'endroit où il est construit.** Par exemple, mettre de la lumière rappelant la course du Soleil dans les halls d'entrée d'immeubles dans des régions qui en manquent. Il faut de la transparence dans nos usages.

Laurent Londeix : y a-t-il un risque, à moment donné, de rejets sociétaux ?

Laurence VANIN : il faut regarder l'intergénérationnel. Il y a ceux qui sont nés dans un monde connecté alors que nous, sommes nés dans un monde qui sait faire la différence. Si demain, nous montrons une girafe à 2 têtes, certains jeunes peuvent penser que c'est la vérité, s'ils n'ont jamais vu de vraie girafe.

Pierre FOURLINNIE : le parc des voitures électriques grossit. Il va falloir recycler les batteries et pourquoi ne pas les utiliser pour stocker l'énergie dans les bâtiments ?
Il faut aussi penser à une tarification de l'électricité fluctuant au fil du temps, en fonction du coût.

Laurent Londeix : **est-ce que tout le monde travaille sur l'innovation du tableau électrique actuellement ?**

Pierre FOURLINNIE : pas vraiment !

Laurent Londeix : **et les données capturées dans ce tableau, comment sont-elles traitées ?**

Pierre FOURLINNIE : ce sont des données anonymisées allant vers un center. Il faut accepter de partager quelques données personnelles.

Laurent Londeix : **au CSTB, travaillez-vous sur ce que l'on peut faire de ces données capturées ?**

Arnaud MISTRE : oui, cela fait partie des enjeux identifiés. Nous avons besoin de ces données, et que les flux soient sécurisés.

Laurence VANIN : dans les entreprises aujourd'hui, le produit vendu fait que l'on est juge et partie. Comment devenir éthique quand il faut tout changer dans son entreprise ? Il faut retrouver du bon sens !

Il faut être critique vis-à-vis de l'Etat sur les surveillances faites par caméras. Celui-ci a une obligation de rendre des comptes.

Questions du public : Nathalie Mill : immobilier d'entreprise : est-ce que votre tableau fonctionne déjà ? Peut-on l'installer dans des habitats déjà existants ?

Pierre FOURLINNIE : il sera sur le marché en 2026. Il s'adaptera au neuf mais aussi à la rénovation. Néanmoins, cela s'adressera aux professionnels et davantage pour le neuf car il y a des contraintes à respecter.

Questions du public : est-ce que le fait d'être plus confortable nous stimulerait ?

Laurence VANIN : nous ne sommes pas obligés de nous mener la vie dure pour être bien ! l'IA est tout à fait compatible avec une vie meilleure. Il y a une logique de développement de nos technologies. L'objet n'est qu'un outil et un prolongement de moi de temps en temps.

Laurent Londeix : **le numérique est une chance, une force extraordinaire dans sa phase de construction et d'occupation. Il existe aussi un côté obscur de la force. Cela nécessite**

une prise de conscience que tout le monde n'a pas. Il y a des enjeux sociétaux dans lequel le numérique peut jouer un rôle important.

Programme de la journée et intervenants

- Jeudi 30 janvier 2025 -

9H00 - 10H00

TABLE RONDE 1 :
TENDANCE SOCIÉTALE ET CHANGEMENT
STRUCTUREL DE L'HABITAT



10H15 - 11H15

TABLE RONDE 2 :
EVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET
INNOVATION DE RUPTURE



11H30 - 12H30

TABLE RONDE 3 :
LE NUMÉRIQUE ET L'IA AU SERVICE
DE L'HABITAT





Les intervenants et l'équipe REA lors du workshop © REA 2025



Les participants du workshop © REA 2025

Un grand merci au Business Pole représenté par François CLERGEOT et toute son équipe, aux intervenants de grande qualité que nous avons reçus et qui se sont prêtés au jeu.

Merci aux membres actifs de REA et aux étudiants de l'IAE de Nice - UCA.



Cet événement a été réalisé grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis en les personnes de Jean Léonetti, Ancien Ministre des Affaires Etrangères et Européennes et Député-Maire d'Antibes, et de François Clergeot, Directeur par intérim du Développement de la Technopole.